

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEURS : Isabelle Dubé, Chef de service SSME COVID-19
Renée Charpentier, coordonnatrice des services de première ligne

DATE : 3 mars 2022

OBJET : **LES CLINIQUES DÉSIGNÉES DE DÉPISTAGE
DÉSORMAIS SUR RENDEZ-VOUS**

Depuis le 28 février dernier, les tests réalisés dans nos cliniques désignées de dépistage (CDD) sont désormais sur rendez-vous pour les clientèles admissibles.

Nous demandons donc dorénavant au personnel du CISSS des Laurentides de prendre rendez-vous avant de s'y présenter. Soyez assuré que les disponibilités actuelles vous permettront d'obtenir un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Seule la clinique de dépistage à l'auto de Saint-Jérôme demeure sans rendez-vous pour les clientèles admissibles.

[Adresses et heures d'ouverture des CDD](#)

Résumé des étapes pour le personnel du CISSS des Laurentides

1. Faire [l'autoévaluation des symptômes](#) de la COVID-19
2. Prendre un rendez-vous pour votre dépistage : [en ligne](#) ou au 1 888 222-5075
3. [Remplir le formulaire](#) de déclaration au Service de santé, sécurité et mieux-être, équipe COVID-19. *Cette procédure est valable pour tout le personnel, autant pour les employés symptomatiques que pour les employés ayant été en contact étroit avec une personne ayant la COVID-19.*
4. **Après réception de votre formulaire**, nous allons assurer le suivi de vos résultats et autoriser le paiement de vos journées d'absence en cov-19 si une mesure d'isolement est applicable à votre situation. Un courriel sera également acheminé à votre gestionnaire.

* Veuillez avoir avec vous votre carte d'employé. Les résultats seront ensuite transmis par message texte ou par courriel aux personnes, qu'ils soient positifs ou négatifs.